

Avril 2025
N°21

Lettre municipale

Chers habitants.

Le printemps est de retour laissant apparaître déjà quelques beaux jours. L'ensoleillement a redonné de la vigueur aux promeneurs, jardiniers et autres bricoleurs qui attendaient cette amélioration pour reprendre leurs diverses passions. Courage à eux.

Votre budget a été voté le 17 mars. Le constat fait que, malgré nos efforts et notre attention pour diminuer les coûts, le budget communal baisse régulièrement. Les diminutions des dotations de l'état et le transfert des charges en sont la cause.

Nous continuerons, soyez-en sûrs, nos actions pour rester au plus près de vos besoins, sans dépenses extravagantes.

Les temps incertains, tumultueux et agités que nous subissons actuellement, inquiètent certains d'entre nous. Soyons optimistes et souhaitons que les pourparlers en vue de la non-extension des conflits l'emportent sur l'agressivité de certains dirigeants belliqueux.

Je termine cette préface par une bonne nouvelle, notre vigilance sur les différents budgets écoulés nous ont permis de désendetter totalement notre municipalité. Cela nous permettra d'avoir une marge de manœuvre sur certains futurs chantiers.

Armand PATRIGNANI
Maire de Fèves



Prochaines dates 2025

2 mai 2025 ,	16 mai 2025
30 mai 2025 ,	13 juin 2025
27 juin 2025 ,	11 juillet 2025
25 juillet 2025 ,	8 août 2025
22 août 2025 ,	5 septembre 2025
19 septembre 2025 ,	3 octobre 2025
17 octobre 2025 ,	31 octobre 2025
14 novembre 2025 ,	28 novembre 2025
12 décembre 2025 ,	19 décembre 2025

Erratum

**Vendredi 18 avril, pas de bus
(vendredi Saint)**

Bus seniors



Aller

13h36 : Rue Basse / Rue du Frère Laurent,
13h37 : Rue Quaraille,
13h39 : Chapelle Damien.

Retour

18h00 : Quai Rimport à METZ,
18h29 : Chapelle Damien,
18h31 : Rue Quaraille,
18h32 : Rue Basse / Rue du Frère Laurent

Celui-ci est accessible **aux
habitants à partir de 55 ans .**

Vie communale



Police municipale

A compter du printemps 2025, la commune de Fèves sera rattachée à la police municipale de Maizières-les-Metz.

Cette police prendra le nom de "police coopérative" issue de la coopération entre les communes de Maizières-les-Metz, Fèves, Hauconcourt, Semécourt, Plesnois et Norroy-le-Veneur.



photo Hubert Gamelon (RL)



Le bus numérique

Le bus numérique "Connect et Vous" a fait halte à Fèves au mois de février.

À l'initiative du service scolaire Pedagome et en partenariat avec la région Grand Est, les participants ont été initiés à l'outil numérique.

Ce bus itinérant a proposé des ateliers pratiques en s'adaptant au public présent. Ces personnes ont pu apprendre l'usage d'un ordinateur, la navigation sur internet et accéder aux services en ligne.



photo Hubert Répovy



Budget 2025



Le budget a été voté lors du dernier conseil du 17 mars 2025.

Au cours de plusieurs réunions en mairie en présence de M. Delon, conseiller auprès des décideurs locaux, de Mme CANU adjointe aux finances, de la secrétaire de mairie et de M. le maire, le budget 2025 a été longuement préparé en tenant compte des contraintes qui nous sont imposées.

La commune subit la baisse drastique des dotations et les coupes budgétaires.

Les demandes de subventions espérées, permettraient de réaliser malgré tout nos projets programmés (panneaux photovoltaïques, drainage du terrain de pétanque, etc.)



Sécurité et animaux

Récemment dans notre commune et proche des habitations, un chevreuil a dû être euthanasié après avoir été attaqué par un chien laissé en liberté.

Pour rappel,

les chiens ne peuvent pas circuler en zone urbaine sans qu'ils ne soient tenus en laisse (loi N° 83.629 du 12 juillet 1983). Tout animal peut présenter un danger pour les personnes ou d'autres animaux (domestiques ou sauvages).

Les propriétaires sont responsables des dommages causés aux personnes ou à d'autres animaux. De plus vous vous exposez à une forte amende.

Le risque de heurter un animal sauvage est bien réel aux abords de notre commune. Biches, chevreuils, blaireaux, sangliers solitaires ou en harde... en zones rurales (bois de Fèves ...), il arrive que ces animaux sauvages, toujours imprévisibles, s'approchent de la route pour traverser.

Ralentir, redoubler de vigilance et surveiller les bas-côtés



Dépôt sauvage

Une fois de plus, Fèves est victime de voyous : des personnes indélicates ont déversé des gravats dans un chemin communal.



Les municipalités de Norroy (merci à elle) et Fèves ont travaillé ensemble pour évacuer plus de 2 tonnes de déchets. Plainte a été déposée. Promeneurs, automobilistes, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie ou la municipalité si vous êtes témoins de tels méfaits.

N'intervenez jamais vous même.

Merci de votre civisme.





Gestion de personnel

Afin de palier à l'absence prolongée d'un agent, la commune a dû embaucher une personne en CDD aux espaces verts pour une durée de plusieurs semaines.
Ne soyez pas étonnés si vous croisez cette nouvelle personne en tenue de travail dans les rues de notre village.



Rentrée 2025 Le mot de la Directrice

Ecoles

Bonjour à tous,

Si vous avez un enfant né en 2022, merci de vous manifester dès maintenant auprès de l'école maternelle de Fèves ce.0573262@ac-nancy-metz.fr ou 03 87 51 14 17
En effet, nous avons besoin de prévisions précises afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2025-2026.

Cordialement, Mme FRANCHETTO
Directrice de l'école maternelle.

Carnaval à la maternelle

Le 4 mars 2025 l'école maternelle a fêté Carnaval.
Les enseignantes et les ASEM étaient également déguisées pour l'occasion.

Les enfants ont pu se régaler entre autres de crêpes.



Vie associative - Evénements



PROGRAMMATION LEVER DE RIDEAU 2025

Des modifications ont été apportées depuis notre dernière publication

A Semécourt :

Samedi 22 mars à 20h et dimanche 23 mars à 15h :

Les Belles sœurs de Eric Assous par l'Atelier théâtre de Lever de Rideau.

Cette pièce a été jouée à Fèves début mars avec un public nombreux et un beau succès ! Bravo aux acteurs !

Samedi 27 septembre à 20h Tout ce que vous voulez, de Matthieu Delaporte et d'Alexandre de la Patellière, par les Complices Cie, mise en scène de Jean Marc Bechler.

Samedi 06 décembre à 20h : L'Autruche pète les plombs de Abel Mcheckett par la compagnie les Marrant's en Joie,

A Fèves :

Samedi 8 novembre à 20h : 2 courtes pièces de la Compagnie des Masques et des Voix, Les 100 pas de Jean Michel Ribes, mise en scène de Sandrine Villemin assistée de Guy Didier et Bataille au sommet de Roland Topor, mise en scène de Guy Didier.



Club Inter ages

Lors de l'assemblée générale de janvier, le comité a été renouvelé .

Présidente : Hélène ARDISSON

Vice-président : Laetitia CAPELLI

Secrétaire : Nicole BUAT

Trésorier : Francis PRACTH

Puis les adhérents se sont retrouvés autour d'un sympathique repas animé par BRICE.



le comité et les bénévoles

Vie associative - Evénements



Lasagne Party

Les jeunes des communautés des paroisses de Sainte Sérène du Billeron, dont Fèves fait partie, ont organisé pour la deuxième année consécutive une lasagne party dans la salle des fêtes de Fèves. 120 personnes ont répondu présentes pour partager ce repas venant de toutes les communes aux alentours.

Ils ont été servis par des jeunes motivés et souriants !

Une tombola a clôturé ce moment convivial. Les bénéfices serviront à financer des voyages à Rome et à Lourdes pour les jeunes.

Ce repas a été rendu possible grâce à tous les bénévoles et au conseil de Fabrique de Fèves.

Nevine LANG,
responsable des jeunes



Vie associative - Evénements

CARNAVAL



Carnaval APE

le 22 février 2025, l'association des parents d'élèves avait organisé un carnaval dans la salle des fêtes. A cette occasion les enfants parés de leur plus beau déguisement ont pu assister à un spectacle de magie.

Les adultes n'étaient pas en reste pour mettre l'ambiance lors de cette après-midi festive.



Com Com

Dans le cadre du plan de mobilité simplifié, Rives de Moselle a décidé de mettre en place un réseau de transport en commun.

Une phase préalable d'expérimentation se déroulera à compter du printemps 2025 pour une durée de 2 ans.

Plus d'informations sur <https://www.rivesdemoselle.fr>



Insécurité

Depuis la mi-février, il y a eu un vol de voiture et trois tentatives d'intrusion chez l'habitant. Ces trois tentatives ont eu lieu entre 9h30 et 16h. Coïncidences ou non, il a été constaté que chaque fois, quelques jours avant, un démarchage avait eu lieu.

Nous vous rappelons qu'aucun démarchage à domicile n'est autorisé à Fèves sans que l'intervenant n'ait en sa possession une autorisation signée datée avec horaires et tampon de la municipalité.

N'hésitez pas à prévenir la mairie ou l'un de vos conseillers municipaux si vous constatez le non respect de ces consignes.

A retenir

8 mai 1945

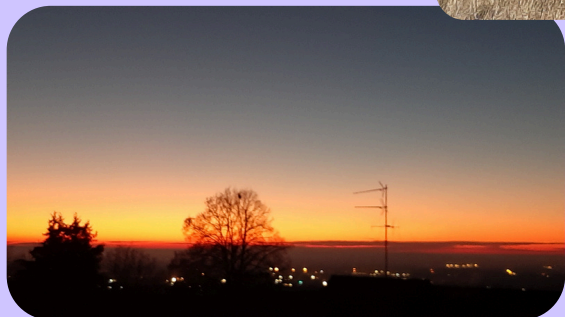
La cérémonie du 8 mai aura lieu à Fèves le **9 mai 2025 à 10h** au monument aux morts (parvis de l'église) avec la participation de l'école élémentaire.

Une Rose un Espoir
26-27 avril

Collecte de fonds au profit de la lutte contre le cancer par les motards. Merci de leur faire bon accueil.



Notre village en photos



Chers Citoyens,

Lors du conseil municipal de février, Mr. Le Maire a décidé de voter la vente du local commun des maisons seniors à des kinésithérapeutes sans avoir consulté la population et sans avoir communiqué auprès du corps médical.

L'opposition s'interroge sur ce choix, sur l'emplacement retenu et les nuisances associées (circulation rues avoisinantes, stationnement, ...) et surtout s'inquiète pour la tranquillité des Seniors.

Il est essentiel pour tous que les décisions importantes soient prises en concertation avec les Villageois, et non de manière unilatérale.

ensemblepourfeves@gmail.com

Khedidja BOUHENNA

Daniel MASSENAT

Joël VUILLAUME



La mairie vous accueille lundi de 13h à 18h, mardi de 8h30 à 12h, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h et jeudi de 13h à 17h

17 Rue Haute - 57280 FÈVES

☎ 03.87.51.14.28

@ : mairie@villagedefeves.fr

Site : www.villagedefeves.fr

f : village de Fèves

Panneau Pocket : Fèves

